



Au Conseil Communal du Mont-sur-Lausanne

**POSTULAT : UN ACCÈS AUX TRANSPORTS EN COMMUN
POUR TOUS LES MONTAIN.E.S**

Monsieur le Président, Madame la Syndique, Madame et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le secteur du transport ayant de nombreux impacts sur l'environnement en général, il est important de pouvoir offrir une alternative au transport individuel lorsque cela est possible. Cependant lorsqu'il s'agit de transports en commun, il n'est pas suffisant de proposer une offre, il faut également que l'accès y soit aisé afin que la population l'utilise.

Alors que la commune du Mont est de mieux en mieux desservie par les transports publics (lignes 8, 22, 23, 54, 60), ces lignes sont concentrées sur les axes principaux tandis que les hameaux qui forment la commune ne sont eux pas desservis - soit à cause d'une trop faible demande, soit parce que les rues y sont trop étroites pour pouvoir y faire circuler un autobus. Une partie de la population du Mont ne peut donc pas accéder facilement à l'offre de transports en commun existante, alors qu'étendre la couverture et l'accès aux transports en commun aurait un impact bénéfique sur la mobilité des Montain.e.s de tout âge, et pourrait également avoir un effet positif sur la problématique des transports scolaires.

Une solution existe-t-elle déjà ?

Oui. Montheron, Epalinges, Cery, Pully-Belmont, Chailly-Vuachère, Paudex, Lutry sont autant de communes de l'agglomération lausannoise qui ont des défis similaires à ceux de la nôtre, et qui proposent un service de transports à la demande à leur population - le TAXIBUS¹. Cette offre des TL s'adresse aux personnes se déplaçant sur des secteurs non desservis en permanence par les transports publics ou en dehors des heures de fonctionnement du réseau. De plus, il y a 2 ans, les TL ont testé, en collaboration avec la commune de Renens, une offre qui se rapproche plus d'un service de transport public: le FLEXIBUS. Il serait intéressant de savoir si cette solution pouvait être appropriée pour notre commune.

Ce postulat demande donc à la Municipalité d'étudier les possibilités pour que la population montaine dans son ensemble puisse accéder aisément aux transports en commun, indépendamment de son lieu d'habitation:

- **améliorer l'offre existante en matière de desserte:** établissement d'une ou plusieurs lignes de transport à la demande style TAXIBUS pour les secteurs non desservis par les lignes TL actuelles t.q. Marjolatte, Planches, Penau, Manloud, Viane, La Naz, Longeraies, etc.
- **faciliter l'accès aux transports en commun** pour la population concernée:
 - > création de zones relais ou, à court terme, possibilité de prolonger la durée de stationnement à proximité des arrêts TL (macaron).
 - > participation financière aux solutions payantes favorisant l'accès aux transports publics (t.q. parking relais du Grand-Mont).

Au nom de l'Alliance Montaine,
Roxane Berger et consorts